LE P-DG DE SONELGAZ L'A AFFIRMÉ HIER :

«Pas d'augmentation du prix de l'électricité»

La facture d'électricité ne sera pas revue à la hausse. C'est ce qu'a indiqué hier le P-DG du Groupe Sonelgaz, lors de son passage à la Radio Chaîne III.

Le prix de cette énergie reste inchangé pour cette année, du fait, a-t-il expliqué, que les moyens de financement à moyen terme ont été trouvés grâce à des mécanismes mis en place par l'Etat.

«L'augmentation du prix d'électricité ne sera certainement pas pour 2008, mais la problématique restera posée à moyen terme. Les investissements énergétiques étant très capitalisants», a-t-il déclaré.

«Pour l'instant, les projets que nous devions mettre en œuvre sont déjà lancés. La problématique du tarif se posera pour les investissements futurs», a ajouté Noureddine Boutarfa. Et d'expliquer : «La problématique est que les tarifs sont les seules rentrées. L'Etat étant propriétaire de Sonelgaz, il décidera de la manière de financer ou de restructurer financièrement Sonelgaz.»

Et dans ce cadre, le Groupe Sonelgaz lancera un emprunt obligataire à partir du 1er juin 2008 pour une durée d'un mois.

Ce groupe espère par cette opération lever 25 milliards de dinars pour l'investissement de ces projets.

En complément de la dorsale nord, la dorsale nord-sud 400 kv permettra de renforcer la sécurité globale du réseau à travers la réalisation d'une deuxième autoroute de l'énergie qui passe par les pôles de Hassi-Messaoud et Hassi-R'mel ainsi que de la région de Béchar. Ces ouvrages devront être mis en service en 2012.

L'investissement total relatif à cette dorsale nord-sud nécessite une enveloppe financière de l'ordre de 40 milliards de dinars.

En idée de projet, le réseau 400 kv du Grand-Sud constituera la troisième autoroute de l'énergie qui reliera les régions d'Adrar, In-Salah et Tamanrasset au réseau nord à l'horizon 2015.

Il permettra de désenclaver totalement le Grand-Sud par son interconnexion avec le réseau nord. L'investissement total relatif au réseau Grand-Sud nécessite une enveloppe financière de l'ordre de 148 milliards de dinars. S'agissant du passage à l'été, il dira que «sauf incident, le passage sera relativement bon grâce aux investissements faits par Sonelgaz en matière de compensation de façon à assurer un meilleur plan de tension que celui de l'année dernière affecté par la généralisation de la climatisation».

Photo : Samir Sid

Au fait, les capacités de compensation ont été doublées.

A noter que le programme d'investissement à moyen terme 2008 - 2013 nécessitera une enveloppe financière de l'ordre de 1 352 120 MDA dont 754 982 MDA seront à la charge de Sonelgaz.

Synthèse
L. Benslimane

LA SÉLECTION DES FOURNISSEURS AURA LIEU EN JUIN

Vente de 250 000 lampes à basse consommation 250 DA l'unité

Les fournisseurs de deux marques de lampes à basse consommation (LBC) seront connus en juin prochain. 250 000 LBC seront vendues aux consommateurs à raison de 250DA l'unité. Un programme quinquennal (2007-2011) a été lancé pour promouvoir l'efficience énergétique dans le secteur du bâtiment qui connaît des pertes en énergie de l'ordre de 40%.

Chérif Bennaceur – Alger (Le Soir)- Dans le cadre du projet triennal MED-ENEC visant à développer l'efficience énergétique dans le secteur du bâtiment en Méditerranée, financé par la Commission européenne, un atelier technique régional se tient depuis hier et aujourd'hui à l'hôtel El-Djazaïr, à Alger.

Portant sur le thème « Bâtiments efficients en énergie et villes vertes : Facteurs de succès et outils de politique et de planification », cet atelier, le troisième du genre, est animé par des experts européens, maghrébins et du Moyen-Orient.

Hôte de cette manifestation, l'ambassadeur, chef de la délégation de la Commission européenne en Algérie, Wolfgang Plasa, a, hier, relevé «le dilemme» en matière de ressources énergétiques entre la quantité et les prix qui connaissent une flambée. A ce propos, il a salué la « prudence » de l'Algérie de penser aux générations futures, d'autant, selon lui, que les ressources énergétiques sont limitées et qu'il faut donc se préparer à leur épuisement. En ce sens, la meilleure source d'énergie réside selon Wolfgang Plasa dans «l'économisé», en d'autres termes, dans l'efficience énergétique.

Le bâtiment perd 40% d'énergie

A ce propos, le chef d'équipe MED-ENEC, Klaus Wenzel, a relevé la «réelle volonté de l'Algérie de relever les défis d'une consommation efficiente en Algérie ». Une efficience appelée à se développer dans le bâtiment, un secteur aux enjeux considérables mais qui connaît cependant un taux de perte et de gaspillage de l'ordre de 40%, selon le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil. En ce sens, Chakib Khelil a rappelé que « l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables ont été réaffirmées en tant que priorités gouvernementales, à travers la mise en place d'un système incitatif favorisant l'émergence, à terme, d'un marché durable de la maîtrise de l'énergie ». La mise en œuvre de politique de maîtrise de l'énergie repose, selon Chakib Khelil, « sur une stratégie nationale adaptée au contexte de l'économie de marché et des instruments spécifiques identifiés dans le cadre de la loi de juillet 1999 ».

Un plan d'actions quinquennal de maîtrise de l'énergie a été lancé

Parmi ces instruments, le Programme national de maîtrise de l'énergie (PNME) qui se décline sous la forme d'un plan d'action, étalée sur la période 2007-2011 et concernant l'ensemble des secteurs de consommation tels que le résidentiel, le transport et l'industrie. En ce qui concerne le secteur du bâtiment, le PNME a été consacré à la promotion d'un portefeuille de projets portant sur l'éclairage performant, la réhabilitation thermique des bâtiments existants, la haute performance énergétique des bâtiments neufs, la promotion du chauffe-eau solaire individuel et collectif ; et d'autres projets visant à favoriser la pénétration sur le marché d'équipements électroménagers performants. Il s'agit d'amorcer, selon le ministre de l'Energie, une dynamique de croissance du marché de l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment.

L'acquisition de chauffe-eau subventionnée

Concrètement, ce programme prévoit un soutien financier direct pour l'installation de 400 chauffe-eau solaires individuels et 1000 dans le tertiaire (hôtels et hôpitaux), dans le but de dynamiser le marché de la demande à travers le versement d'une subvention aux futurs acquéreurs, assurer une meilleure économie d'énergie et protection de l'environnement, et aboutir à terme à la production locale de cet équipement.

Un projet qui implique la participation de la BNA et doit aboutir à une réduction des coûts des chauffe-eau. Quant au projet de diffusion d'un million de lampes à basse consommation d'énergie, pour remplacer les lampes incandescentes dans les ménages, Chakib Khelil a précisé que le principe de ce programme est de lever le principal obstacle entravant la diffusion des LBC de qualité.

Le prix de vente des LBC réduit de 50%

Pour ce, une réduction conséquente du prix de vente des LBC (de l'ordre de 500 DA) a été prévue par un soutien financier au moyen du Fonds national pour la maîtrise de l'énergie (FNME). Nécessitant sur cinq ans une enveloppe de 30 millions de dollars, grâce aux taxes perçues, le FNME est un outil de financement des surcoûts induits par l'intégration de l'efficacité énergétique.

A ce propos, le directeur général de l'Agence de promotion et de rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Mohamed Bouzeriba, a indiqué qu'un appel d'offres pour la fourniture de LBC a été lancé et que les fournisseurs de deux marques de LBC seront retenus en juin prochain. Ces fournisseurs devront assurer la commercialisation d'une quantité annuelle de 250 000 LBC Top, de qualité, d'une durée de vie de dix ans. En précisant que le coût global de cette première tranche représente 20 milliards de centimes et que le FNME prendra en charge 50% du coût de chaque LBC. De fait, cette lampe sera vendue en fin de compte à 250 DA au consommateur final. A charge, selon le directeur général de l'APRUE, de réduire les droits et taxes, voire éliminer la TVA, et mettre en place un laboratoire de contrôle, dédié à l'efficience énergétique, sous l'égide du ministère du Commerce.

A ce sujet, un groupe interministériel a été mis en place et chargé de la révision du dispositif réglementaire et de l'élaboration de normes, l'étiquetage énergétique étant en voie d'être mis.

Pour une conception architecturale efficiente en énergie

Un autre projet consiste à réaliser 600 logements à haute performance énergétique.

Dans ce sens, des mesures adéquates seront prévues et appliquées au niveau de la phase de la conception architecturale des logements et comprendront des stratégies intégrées aussi bien dans la conception que dans le fonctionnement des logements. Selon Chakib Khelil, la finalité du projet est de «contribuer à la généralisation des bonnes pratiques dans la conception architecturale de l'habitat» et «favoriser la mise en application des normes réglementaires. Soit aussi «produire un effet de levier à l'échelle nationale, démontrant la possibilité de réduire les consommations d'énergie liées au chauffage en régions froides et à la climatisation en régions chaudes, pour un surcoût à la construction acceptable».

C. B.